

BOURSES DE SOUTIEN À LA PERSÉVÉRANCE POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE 2^{ème} ET 3^{ème} CYCLES - 2025-2026

Objectif

Favoriser la poursuite des études aux cycles supérieurs d'étudiantes et d'étudiants du Centre NUTRISS qui rencontrent des défis et des barrières dans leur parcours d'études ou lors d'une situation personnelle et qui démontrent de la persévérance. Ces bourses apportent un soutien aux étudiantes et étudiants qui poursuivent des études universitaires, mais qui ont besoin d'une aide financière pour réaliser leur projet.

Nature du soutien financier

Une enveloppe de 21 000\$ est disponible pour ce programme. Le nombre de bourses et les montants des bourses octroyés dépendent du nombre de demandes reçues (minimum 1000\$ - maximum 4000\$).

Critères d'admissibilité

- La candidate ou le candidat doit être sous la direction d'une chercheuse ou d'un chercheur du Centre NUTRISS qui accorde 50% ou plus de son temps de recherche au Centre¹.
- Le projet de recherche de la candidate ou du candidat doit s'inscrire dans la [programmation scientifique](#) du Centre NUTRISS;
- Le versement de la bourse s'effectuera à l'automne 2025. Ainsi, la candidate ou le candidat doit être inscrit à temps plein à ce moment à un programme de maîtrise ou de doctorat.

¹ Avant d'entamer votre demande, nous vous invitons à vous assurer que votre directrice ou directeur de recherche est admissible pour ce concours de bourse (c'est-à-dire qu'il accorde 50% ou plus de son temps de recherche au Centre NUTRISS).

Montage de la demande

La demande écrite doit être **présentée par l'étudiante ou l'étudiant**, et doit inclure les deux documents suivants (soumis en deux documents PDF distincts):

1. Formulaire d'identification de la candidate ou du candidat
2. Formulaire de demande 2025-2026

Une demande incomplète ne sera pas considérée.

Critères d'évaluation (note de passage : 80%)

Chaque dossier sera évalué par un comité composé de chercheuses et chercheurs ainsi que de professionnelles et professionnels du Centre NUTRISS n'encadrant pas de candidates ou candidats dans le cadre du concours. Par souci de confidentialité, les formulaires d'identification de la candidate ou du candidat ne seront pas fournies au Comité d'évaluation.

Les critères d'évaluation seront les suivants:

- Persévérance dans le projet d'études (40 pts)
- Besoin financier (30 pts)
- Qualité de la demande (30 pts)

Par souci de confidentialité, les récipiendaires des bourses de soutien à la persévérance ne seront pas annoncés, à moins d'avis contraire de la part des récipiendaires. Les bourses seront toutefois répertoriées dans le Registre des Centres du Fonds de recherche du Québec – secteur santé (FRQ).

Date limite de réception des demandes

Les candidates et les candidats devront transmettre leur demande au plus tard **le 31 octobre 2025** à annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca.